DOSSIER D'INSCRIPTION

2021

Parc Floral de La Source Orléans

23 et 24
octobre 2021

DIC Orléans Métropole © Création graphique: Laure Scipion - Avril 2021

Art des JARDINS

www.parcfloraldelasource.com

ORLÉANS MÉTROPOLE
Naturellement Val de Loire

Le Parc Floral : détente et découverte

UNE NATURE PRÉSERVÉE

Le Parc Floral de La Source, Orléans-Loiret s'inscrit dans une démarche de restauration, de préservation et de bonnes pratiques de l'environnement. C'est pourquoi dans certains espaces nous limitons l'intervention des jardiniers, permettant ainsi l'épanouissement d'une faune et d'une flore variées.

De même, aucun produit de synthèse (désherbant, produits phytosanitaires chimiques) n'est utilisé. Pour des traitements préventifs ou curatifs, nous employons des huiles végétales, des insectes prédateurs, des micro-insectes, des associations de plantes ou des plantes odorantes.

L'objectif est de favoriser la culture biologique et la biodiversité tout en conservant le caractère floral des lieux.

2009 :	**OBTENTION DU LABEL *JARDIN REMARQUABLE***
2014 :	**50 ANS DU PARC FLORAL DE LA SOURCE ORLÉANS-LOIRET**
2017 :	**50 ANS DES FLORALIES INTERNATIONALES D'ORLÉANS**
	OBTENTION DU LABEL *COLLECTION NATIONALE* PAR LE CCVS POUR LA COLLECTION D'IRIS GERMANICA REMONTANTS

UN ESPACE PRÉSERVÉ POUR LES PASSIONNÉS DE JARDIN ET LES PROMENEURS DE PASSAGE

Parc paysager ponctué de jardins où sont mis en scène végétaux et animaux, le Parc Floral de La Source, Orléans-Loiret propose :

- des jardins contemporains dans lesquels architecture, design et végétal se conjuguent harmonieusement (zone tropicale, présentation de fuchsias, jardin de formes)
- des jardins qui évoquent des milieux naturels (jardin alpin, jardin prairie, jardin de la source)
- des présentations thématiques (roseraie, jardin d'iris ou de dahlias, potager)
- et des massifs fleuris

UN ENDROIT À FRÉQUENTER SEUL OU À DÉCOUVRIR À PLUSIEURS

À la croisée des chemins entre le site touristique national et le jardin public, le Parc Floral de La Source, Orléans-Loiret est à la fois le premier site touristique du Loiret et un parc urbain de proximité.

Tout est alors pensé pour répondre aux attentes diverses de nos visiteurs. Ce parc paysager ponctué de jardins où sont mis en scène végétaux et animaux, propose une infinie variété de niveaux de lecture et de plaisirs. Dans ce havre de paix à choix multiples, à vous de choisir si vous souhaitez passer quelques heures ou la journée.

Pour que la visite du Parc soit à tout moment plaisante et confortable, nous proposons sur place une offre complète de services destinés aux plus jeunes comme aux plus âgés, aux groupes comme aux individuels.

Du printemps au début de l'automne, le parc est le théâtre de nombreuses manifestations.
Cycle de conférences, spectacles jeune public, nocturnes sont autant de prétextes à une promenade didactique et ludique, à une sortie familiale, à une soirée bucolique et conviviale entre amis.

Cette année, le Parc Floral de La Source se réinvente et vous propose son tout nouvel évènement mêlant ses deux plus grands succès :

le Salon des Arts du Jardin & la Fête de l'Automne.

Célébrons l'Automne,

Gourmandises & plantations

ANNÉE EXCEPTIONNELLE, ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL !

Chaque année, le Parc Floral de La Source vous retrouve avec joie pour débuter sa saison en avril avec son Salon des Arts du Jardin ; et pour finir sa saison en octobre avec sa Fête de l'Automne.

Comme vous le savez peut-être, le Salon est une fête des plantes et du jardin dédiée à l'art de vivre au grand air. Il a pour vocation de rassembler en un seul et même lieu : pépiniéristes, créateurs de mobilier, artistes, paysagistes, brocanteurs, groupements d'amateurs…

Notre Fête de l'Automne, quant à elle, s'émerveille autour de la gastronomie et des animations pour la famille. L'occasion de découvrir les producteurs qui nous entourent et de mettre en valeur leur savoir-faire. L'envie de partager et de s'amuser sont les leitmotivs de cet évènement !

Cependant, les évènements successifs de ces dernières années ne nous ont pas permis de nous retrouver.

Le Parc Floral vous propose donc ce rassemblement exceptionnel qui nous permet de vous remercier de votre fidélité lors de nos manifestations.

> **La nature nous offre ses dernières journées ensoleillées, le moment idéal pour fêter l'automne et ses couleurs flamboyantes !**
> **Retrouvez pépiniéristes, horticulteurs, producteurs, tout pour le jardin ainsi qu'un marché gourmand aux saveurs uniques.**

C'est donc tout naturellement que nous vous convions à nous rejoindre pour les 23 & 24 OCTOBRE 2021, au Parc Floral de La Source.

Dans l'attente de vous accueillir pour ce week-end haut en couleurs, toute l'équipe du Parc se tient à votre disposition.

DETAILS

Organisé sur deux jours, SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 OCTOBRE 2021 (10H - 18H), l'évènement « *Célébrons l'Automne, gourmandises et plantations* » est ouvert à tous les exposants dont l'activité présente un lien direct avec les plantes, la nature, le jardinage, la décoration, la gastronomie locale ou encore l'artisanat.

Une vaste palette de végétaux, produits localement (plants et semences, arbres et arbustes plantes aromatiques ou potagères, annuelles, vivaces etc.) devra pouvoir être proposée aux visiteurs ainsi que du mobilier ou accessoires de jardin ou objets de décoration pour l'extérieur.

En outre, le Parc Floral accueille également les exposants dont l'animation serait le métier afin de proposer divertissement, conférences ou toute activité familiale ou individuelle qui ravirait nos visiteurs.

Enfin, soucieux d'accompagner au mieux le développement du Salon, nous attacherons une attention toute particulière à la communication et à la diffusion de l'information auprès des médias, qu'ils soient spécialisés, nationaux, régionaux ou locaux.

L'information sera par ailleurs relayée sur notre site internet www.parcfloraldelasource.com et sur notre page Facebook.

Nos partenaires média parmi lesquels le magazine *L'Art des Jardins & du Paysage*, nous accompagneront dans la promotion du salon. Afin de compléter ces campagnes de communication, nous invitons l'ensemble des exposants à relayer l'information pour leur site internet et/ou leur page Facebook. Des supports de communication seront envoyés à chacun, les exposants sont invités à afficher et distribuer les supports fournis.

Ensemble, faisons de ce week-end, un -en un jardin merveilleux !

Vos interlocuteurs

CHLOE VANEL

02.38.49.30.15
chloe.vanel@orleans-metropole.fr

GUYLAINE CAMUS
02.38.49.30.00
guylaine.camus@orleans-metropole.fr

Conditions de participation

Voir règlement complet en page 11.

TENUE DES STANDS

Chaque exposant souhaitant participer à « *Célébrons l'Automne* » au Parc Floral de La Source, Orléans, doit assurer une présence physique sur son stand de l'ouverture à la fermeture de la manifestation. Chaque exposant disposera de badges pour le personnel ou les bénévoles chargés d'accueillir le public sur le stand ; merci d'adresser le listing avec NOM et Prénom des personnes présentes sur votre stand à Mme CAMUS (coordonnées en page 5). Toute personne non renseignée se verra refuser l'entrée.

Les tentes et parasols sont tolérés. Le lestage des tentes est obligatoire. Merci de fournir la notice correspondante comprenant l'indication poids nécessaire.

ASSURANCES

Chaque exposant se doit de contracter une assurance tous risques garantissant ses marchandises et matériels. Il se doit également d'avoir une assurance garantissant sa responsabilité civile en cas de dommage ou d'accident causé à un tiers. Les copies des attestations d'assurances précitées devront être transmises à l'organisateur au minimum 10 jours avant la manifestation.

CONDITIONS FINANCIERES

Aucune participation forfaitaire n'est demandée pour cette manifestation. Le Parc Floral de La Source se garde le droit de valider ou non toute candidature afin de respecter au mieux la thématique du week-end.

PASS SANITAIRE

Chaque exposant devra attester d'un pass sanitaire valide. Soit :

- Vaccination avec schéma vaccinal complet
- Preuve d'un test négatif de moins de 48h
- Résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

Les conditions sanitaires pouvant évoluer, le Parc Floral de La Source se réserve le droit d'actualiser ses conditions d'accès. Merci de vous renseigner avant votre venue au 02.38.49.30.00.

FICHE D'INSCRIPTION

LA DEMANDE D'INSCRIPTION DUMENT COMPLÉTÉE ET SIGNÉE EST À RENVOYER PAR MAIL AVANT LE 06/09/2021 à

Mme CAMUS Guylaine

guylaine.camus@orleans-metropole.fr

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Raison sociale .....

Nom commercial (si différent) .....

N° SIRET ..... Code APE .....

Nom du responsable ou du Président .....

Nom de l'interlocuteur (si différent) .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél fixe ..... Mobile .....

Email .....

Site internet .....

Présentation de votre établissement/vos activités *(n'hésitez pas à joindre un catalogue, une présentation de votre entreprise, photos de vos stands, etc)*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vos plantes sont-elles produites dans votre pépinière : non ☑ oui ☑

Vos objets sont-ils réalisés de façon artisanale ou fabriqués par vos soins : non ☑ oui ☑

Votre établissement est ouvert aux particuliers (visite et/ou vente) : non ☑ oui ☑

FICHE D'INSCRIPTION

MANIFESTATION

Organisation de votre stand

Arrivée prévue le …… octobre 2021 à ……..h……

Démontage prévu le dimanche soir ☑ ou lundi matin ☑

Espace

Les emplacements prévus sont de :

- 15m² pour les associations
- 20m² pour les stands de restauration/production locale
- 30m² pour les producteurs de végétaux
- 150m² pour les brocanteurs

Avez-vous besoin de plus d'espace non ☑ oui ☑

Quelle superficie ? (m²/profondeur/façade) ……

Arrivée électrique non ☑ oui ☑ Usage ……..

Point d'eau à proximité (arrosage uniquement) non ☑ oui ☑

Aide pour l'acheminement (matériaux, fournitures entre véhicule et stand) non ☑ oui ☑

Attention, la circulation est interdite sur les pelouses sauf indication contraire expresse de l'organisateur. Indiquez ici vos besoins spécifiques liés à l'accessibilité de votre emplacement. Une aide pourra être apportée pour des matériaux, objets ou végétaux particulièrement lourds ou volumineux, pour des rolls horticoles ou le déchargement de véhicules spécifiques (camions-grues etc.).

Merci de préciser vos besoins afin que l'équipe du parc puisse estimer l'aide qui vous sera nécessaire et vous accompagner au mieux :

……
……
……
……

Pour les associations uniquement (quantités) :

Tables …… / Chaises …… / Grilles caddies® ……

FICHE D'INSCRIPTION

Vous souhaitez proposer une animation (atelier, conférence, démonstration etc.)

Si oui, sur quel thème ……

Quel(s) jour(s) samedi ☑ dimanche ☑

Horaire(s) …… Durée ……

L'animation aura lieu : sur votre stand ☑ dans l'espace dédié aux conférences ☑

en déambulation ☑ sur la grande plaine ☑

Aurez-vous des contenus à projeter (diaporama etc.) non ☑ oui ☑

Pour combien de personnes l'animation est-elle prévue ? …… personnes *(l'auditorium peut accueillir 50 pers.)*

À quel public est-elle destinée : enfant ☑ adulte ☑ tout public ☑

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) Mme ☑ Mr ☑ …… représentant la société l'association …… m'engage à participer à « Célébrons l'Automne, gourmandises et plantations » organisé les 23 et 24 octobre 2021 au Parc Floral de La Source, Orléans.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de la manifestation.

À ……

Le …… / …… / 2021

Signature et cachet précédés de la mention « Lu et approuvé »

Informations pratiques

ACCES

Itinéraires conseillés en voiture :

- Autoroute A71, sortie Orléans la Source
- RN20 depuis le sud : direction Orléans, sortie Orléans la Source
- RN20 depuis le nord : direction Vierzon-Bourges, sortie St-Cyr-en-Val / Parc Floral

Le Parc Floral est également accessible en bus ainsi qu'en tramway depuis le centre-ville et la gare d'Orléans ainsi que depuis la gare de Fleury-les-Aubrais :

- Tramway ligne A, arrêt Parc Floral
- Bus ligne 7 arrêt Parc Floral

Des pistes cyclables relient également le Parc Floral au centre-ville d'Orléans et à l'itinéraire cyclable "La Loire à vélo" (Eurovélo 6).

STATIONNEMENT

De grands parkings sont accessibles gratuitement pour les véhicules légers, les camping-cars et les cars. Des arceaux permettent le stationnement des vélos. En outre, pendant la durée de la manifestation, un parking sera réservé aux exposants.

SERVICES

Consigne gratuite (casiers l. 28 x p. 50 x h. 85 cm, clé remise en échange d'une pièce d'identité à la boutique). Le Parc est équipé de sanitaires pour tous (PMR, table à langer). Mise à disposition de fauteuils roulants (réservation conseillée : 02 38 49 30 00).

BOUTIQUES

À la serre aux papillons retrouvez une sélection d'articles autour de l'univers fascinant des insectes. Implanté à l'entrée/sortie, le second point de vente propose des gourmandises locales, des livres, des objets décoratifs et utilitaires pour le jardin et la maison, des senteurs, des jeux…

RESTAURATION

Pour déjeuner avec vue sur le Parc, le restaurant vous accueille en salle ou en terrasse (réservation conseillée : 02 38 25 92 24).

ACCES

Deux espaces sont spécialement aménagés pour les groupes et familles qui souhaitent pique-niquer sur place. Le mobilier disposé ici et là dans le Parc ainsi que les pelouses accueillent également les pique-niqueurs. Des corbeilles sont à votre disposition pour vos déchets, merci de respecter la propreté du site.

HORAIRES DE LA MANIFESTATION

Samedi 23 octobre 2021 : 10h—18h sans interruption
Dimanche 24 octobre 2021 : 10h—18h sans interruption

TARIFS D'ENTRÉE PUBLIC

Adulte : 6.50 €
Enfant de 6 à 16 ans : 4€
Enfant moins de 6 ans : gratuit

RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES ET HEBERGEMENT

Orléans Val de Loire Tourisme
Tel 02.38.24.05.05
www.tourisme-orleans.com

SERVICES SPECIAUX

Spécialement pour le week-end, des parkings complémentaires seront à la disposition du public à proximité du site. En outre, pendant la durée de la manifestation, un parking sera réservé aux exposants.

Une aire de chargement sera également aménagée afin de faciliter l'enlèvement des végétaux et des objets achetés par les visiteurs. Vos clients pourront entreposer gratuitement leurs achats à la consigne implantée au cœur du marché. L'équipe du Parc assurera un service de livraison et transportera gratuitement les achats de vos clients entre la consigne et l'aire de chargement et ce tout au long du week-end : pensez à bien informer vos clients et n'hésitez pas à solliciter l'aide de l'équipe dédiée à ce service pour des objets ou végétaux lourds ou volumineux.

Règlement de Célébrons l'Automne

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 - Objet

Le présent règlement a pour d'objet d'informer l'ensemble des participants à « Célébrons l'Automne, gourmandises et plantations » organisé les 23 et 24 octobre 2021 au Parc Floral de La Source, Orléans, propriété d'Orléans Métropole, des conditions d'organisation de cette manifestation. Il est destiné à assurer le bon déroulement dudit évènement.

Article 2 - Définition et but de la manifestation

Il s'agit de rassembler, durant deux jours, des horticulteurs, des pépiniéristes, des collectionneurs de plantes, producteurs locaux, animateurs, amateurs, professionnels et associations etc. dont les activités se développent autour du jardin, de la gastronomie locale et des animations.

Ainsi une vaste palette de végétaux et de stands d'alimentation devront pouvoir être présentés de même que des éléments de décoration, du mobilier, des outils, des œuvres d'art, de l'alimentation, etc. Cette manifestation a un rôle culturel et éducatif avec transmission de savoirs, échanges de savoir-faire et vente auprès du grand public.

Article 3 - Organisateur

Cet évènement est organisé par Orléans Métropole et particulièrement par la Direction de l'Espace Public. Votre interlocuteur est Chloe VANEL (02 38 49 30 15 ou chloe.vanel@orleans-metropole.fr).

Article 4 - Règlement intérieur et conditions générales de vente

Le règlement intérieur du Parc Floral de La Source, Orléans, de même que les conditions générales de ventes adoptées par le Conseil Municipal lors de la séance du vendredi 24 septembre 2010 et dont la Préfecture a accusé réception le 28 septembre 2010 s'appliquent pendant la durée de la manifestation.

II. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Article 5 - Horaires de la manifestation

- samedi 23 octobre 2021 de 10h à 18h
- dimanche 24 octobre avril 2021 de 10h à 18h

Article 6 - Exposants

Peuvent être admis à participer à « Célébrons l'Automne » :

- les horticulteurs, les pépiniéristes
- les artistes dont les pièces peuvent être exposées dans un jardin ou en pleine nature
- tous les organismes, sociétés, commerçants dont l'activité est en rapport avec la manifestation
- les associations à caractère horticole, botanique et/ou liées à la valorisation du monde végétal
- les associations/professions dans le domaine de l'animation

- les individuels ou les amateurs dont l'activité personnelle est en rapport avec le monde végétal

Article 7 - Admission

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'admission d'un exposant et/ou l'installation d'un jardin éphémère et/ou la tenue d'une animation représentant un intérêt contestable pour la manifestation.

Le présent dossier d'inscription est disponible sur simple demande auprès de l'organisateur ou téléchargeable sur le site Internet du Parc Floral www.parcfloraldelasource.com.

Article 8 - Conditions financières

Aucune participation forfaitaire n'est demandée pour participer à cette manifestation.

Article 9 - Inscription

Pour être valable la demande d'inscription doit comporter l'intégralité de la fiche d'inscription dûment remplie, datée et signée.

La demande d'inscription est à envoyer avant le lundi 06 septembre 2021 à l'adresse suivante : guylaine.camus@orleans-metropole.fr

Article 10 - Stands et tenue des stands, jardins éphémères, animations

Les emplacements sont définis par les organisateurs en fonction notamment des activités des exposants, des éléments exposés, du nombre d'exposants, de l'accessibilité, des conditions météorologiques. En aucun cas les exposants ne pourront modifier leur emplacement et/ou en céder tout ou partie à un tiers. La manifestation est susceptible de se dérouler sur une surface enherbée.

Pour la vente chaque exposant disposera ainsi :

- 15m² pour les associations
- 20m² pour les stands de restauration/production locale
- 30m² pour les producteurs de végétaux
- 150m² pour les brocanteurs

sauf demande écrite particulière formulée lors de l'inscription et sous réserve de l'acceptation par l'organisateur. Les emplacements sont livrés "nus".

Chaque exposant sera informé de son emplacement 2 semaines avant la manifestation. Les accès et zones de stationnement seront également confirmés à chaque exposant 2 semaines avant la manifestation. Toutes ces informations seront envoyées par e-mail à l'adresse figurant sur le bulletin d'inscription. En aucun cas les véhicules ne pourront rester stationnés dans l'enceinte du parc. Leur présence ne sera tolérée que pendant le montage et le démontage des stands. En aucun cas la circulation sur les pelouses ne sera tolérée sauf indication expresse de l'organisateur. Tous les besoins particuliers pour l'installation ou le démontage du stand doivent être mentionnés sur la feuille d'inscription : un soutien logistique pourra être apporté aux exposants pour le transport de matériels, objets, plantes jusqu'au stand (à l'appréciation de l'organisateur).

La réalisation des stands est assurée par les exposants et devra impérativement être terminée le samedi 23 octobre 2021 à 9h30. Aucun véhicule ne sera toléré dans le Parc Floral à partir de 9h45. Les exposants pourront installer leurs stands à partir du vendredi 22 octobre 2021, 8h30. Le samedi 23 octobre 2021, l'accès au Parc Floral sera possible à partir de 6h30.

La décoration des stands est laissée à la libre appréciation de chaque exposant mais dans un souci esthétique compatible avec l'environnement et l'ensemble de la manifestation. Les matériaux utilisés pour l'installation et la décoration des stands devront être conformes aux normes en vigueur.

L'organisateur fournira à chaque exposant un support signalétique indiquant sa raison sociale. Chaque exposant assurera la propreté de son stand ainsi que l'entretien des plantes et matériels qui y seront présentés. Aucun produit, en dehors de la vente, ne pourra être enlevé avant la fin de la manifestation sauf pour renouvellement.

Le démontage incombe aux exposants. La circulation des véhicules et leur chargement se fera dans l'ordre établi par l'équipe organisatrice. Le dimanche 23 octobre 2021, le Parc Floral de La Source fermera ses portes à 21h. Le démontage des stands pourra également avoir lieu le lundi 24 octobre à partir de 7h30. Les emplacements devront être complètement libérés le lundi 24 octobre à 16h au plus tard. Chaque exposant participant à « Célébrons l'Automne » doit assurer une présence physique sur son stand de l'ouverture à la fermeture de la manifestation. Chaque exposant disposera de badges pour le personnel ou les bénévoles chargés d'accueillir le public sur le stand.

L'organisation d'animations est laissée à l'appréciation des exposants qui sont libres d'en proposer une ou plusieurs (conférences, démonstrations, atelier etc.) destinées à promouvoir leur activité. Néanmoins, ils devront l'indiquer à l'organisateur lors de l'inscription afin qu'un planning puisse être établi et que les visiteurs soient informés des animations programmées. Les responsables des activités doivent assurer la sécurité de groupes d'enfants en animation et suivre les procédures/protocoles nécessaires au bon encadrement.

Article 11 - Consigne et transport de plantes : services à la clientèle

L'organisateur proposera un service gratuit de consigne afin que les clients puissent entreposer ponctuellement leurs achats. Des chariots seront également à la disposition des clients. Enfin, le personnel du Parc Floral pourra véhiculer les achats des clients depuis la consigne jusqu'à la plate-forme de chargement aménagée spécialement pour l'occasion. Ces services gratuits seront portés à la connaissance du public par voie d'affichage sur site. Il appartient également aux exposants de diriger leurs clients vers le personnel du Parc Floral afin qu'ils puissent en bénéficier.

Article 12 - Végétaux

Les exposants s'engagent à ne présenter que des végétaux en parfaite santé, exempts de maladies et de parasites. L'étiquetage des plantes mis en place par les exposants devra être conforme à la nomenclature botanique.

Article 13 - Assurances

Chaque exposant doit obligatoirement contracter une assurance tous risques garantissant ses marchandises et matériels. Il doit également posséder une assurance complémentaire garantissant sa responsabilité civile en cas de dommages ou d'accidents causés à un tiers de son propre fait, du fait de son personnel ou de toute autre personne placée sous sa responsabilité.

Chaque exposant doit faire parvenir à l'organisateur une attestation d'assurance délivrée par la compagnie de son choix certifiant qu'il est bien assuré aux conditions prévues ci-dessus pour la durée de la manifestation (période de montage et de démontage des stands incluse) et ce au minimum 10 jours avant la manifestation.

Article 14 - Gardiennage

L'organisateur assurera le gardiennage nocturne de la manifestation (présence d'un maître-chien) du vendredi 22 octobre 2021, 18h, au lundi 25 octobre 2021, 9h (présence du maître-chien de tous les jours de 19h à 9h). En dehors de cette période, le Parc Floral de La Source, Orléans, n'est pas gardé de nuit. Chaque exposant renonce expressément à tout recours contre l'organisateur en cas de dégâts et de vols survenus entre le 21 et le 25 octobre 2021. Les exposants sont responsables des sujets exposés et/ou mis à la vente.

Article 15 - Annulation

En cas de fermeture du Parc Floral pour une raison de force majeure la manifestation sera annulée. Un nombre trop faible d'inscriptions pourrait également conduire à l'annulation de la manifestation, cette décision appartient uniquement à l'organisateur. Les parties ne pourront prétendre à aucune autre indemnité du fait de l'annulation de la manifestation et ce quel qu'en soit le motif.

III. DISPOSITIONS FINALES

Article 1 6 - Publication

Le présent règlement est porté à la connaissance des exposants par internet (annexé au dossier d'inscription). Il est par ailleurs disponible sur simple demande auprès de l'organisateur.

Article 1 7– Manquement au règlement

Les infractions au présent règlement seront constatées par le personnel du Parc Floral qui se réserve la possibilité d'émettre un rappel au règlement ou de demander à la personne contrevenante de quitter le site. Il peut être fait appel à la police en cas de trouble à l'ordre public.

Parc Floral de La Source Orléans

Avenue du Parc Floral
45072 Orléans cedex 2

www.parcfloraldelasource.com
info@parcfloraldelasource.com
02.38.49.30.00

parcfloral.orleansloiret

ORLÉANS MÉTROPOLE